



Relevé de décisions de l'Assemblée Générale réunie en urgence le 19 janvier 2021

L'Assemblée Générale s'est tenue en Visio-conférence.

Etaient convoqués :

- MM. les Présidents des Clubs de Jeep® ÉLITE et de Pro B ;
- MM. les Personnalités qualifiées de la LNB ;
- MM. les Représentants de la FFBB ;
- M. le Représentant des Entraîneurs des clubs de la LNB (SCB) ;
- M. le Représentant des Médecins des Clubs de Jeep® ÉLITE et de PRO B ;
- M. le Représentant des Arbitres (SNAB) ;
- M. le Représentant des Joueurs Professionnels des clubs de la LNB (SNB) ;

▪ **Etaient présents :** Jeep® ÉLITE

BOULAZAC BASKET DORDOGNE
JL BOURG BASKET
ELAN CHALON
CHAMPAGNE CHALONS REIMS
CHOLET BASKET
JDA DIJON BASKET
BCM GRAVELINES DUNKERQUE
LE MANS SARTHE BASKET
ESSM LE PORTEL
LIMOGES CSP
LDLC ASVEL
AS MONACO BASKET
NANTERRE 92 SAS
ORLEANS LOIRET BASKET
METROPOLITANS 92
E.B PAU-LACQ-ORTHEZ
CHORALE DE ROANNE
STRASBOURG IG

Représentés par :

Laurent SERRES
Julien DESBOTTES
Dominique JUILLOT
Grégoire LEFEBVRE (P)
Jérôme MERIGNAC
Gaetan MARTEIL (P)
Christian DEVOS
Christophe LE BOUILLE
Yann RIVOAL
Yves MARTINEZ
Gaetan MULLER
Oleksiy YEFIMOV (P)
Jean DONNADIEU
Didier NOURAUULT
Alain BOUVARD
Didier REY
Emmanuel BROCHOT
Martial BELLON

18 clubs présents, soit 36 voix pour les votes.

▪ Etaient présents : **Pro B**

AIX MAURIENNE SAVOIE BASKET
ANTIBES SHARKS
ADA BLOIS BASKET 41
ASC DENAIN VOLTAIRE P.H
BC SOUFFELWEYERSHEIM
ALM EVREUX
PARIS BASKETBALL
BASKET CLUB GRIES OBERHOFFEN
FOS PROVENCE BASKET
LILLE METROPOLE BASKET
HERMINE DE NANTES
POITIERS BASKET 86
UJAP QUIMPER 29
ROUEN METROPOLE BASKET
SAINT CHAMOND BASKET
SLUC NANCY
SAINT-QUENTIN BASKET BALL
JA VICHY-CLERMONT

Représentés par :

Jean-Claude THIEFINE
Freddy TACHENY
Paul SEIGNOLLE
Yohan SENEZ
Eric AUVRAY
Patrick ROUSSEL
David KAHN
Romuald ROECKEL
William RAFFA (P)
Bienvenue DJOMATIN
Thierry BROCHARD
Dominique POEY
Bernard KERVAREC
Yvan GUEUDER
Roger PAOUR
Aurelien FORTIER
Laurent PRACHE
Yann LE DIOURIS

18 clubs présents, soit 18 voix pour les votes.

- Les personnalités qualifiées élues par les groupements sportifs de Jeep® ÉLITE et Pro B :

Etaient présents : M. AUSSEUR
M. BAUDIER
M. BERAL
M. LEMASSON
M. RAIMBAULT
M. TORRES

Était absent excusé : M. PRIMAULT

- Les personnalités qualifiées désignées par la FFBB :

Etaient présents : M. BEESLEY
M. JEHANNO
M. SOUCHU

Nombre de personnalités qualifiées présentes à cette Assemblée : **9 soit 9 voix pour les votes.**

- Les Représentants du Comité Directeur de la FFBB à l'Assemblée Générale :

Etaient présents : M. KROEMER (représenté par M. SPAHIC)
M. MERLIOT
M. SPAHIC
M. DIA

Nombre de membres de la FFBB présents à cette Assemblée : **4 soit 8 voix pour les votes.**

- **Le représentant des entraîneurs :**

Était présent : **M. RUIZ**

- **Le représentant des joueurs :**

Était présent : **M. DELHOMME**

- **Le représentant des arbitres :**

Était présent : **M. KERISIT (P)**

- **Le représentant des médecins de clubs :**

Était absent excusé : **M. RESTOUT**

Nombre d'autres représentants présents à cette Assemblée : **3 soit 3 voix pour les votes.**

- **Assistait à la réunion :**

M. Michel MIMRAN

Directeur Général LNB

En application de l'article 7 des statuts, l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si, au moins, la moitié des membres qui la composent, totalisant 50% du nombre total des voix, est présente ou représentée.

52 membres sur 54, représentant 74 voix sur 76 sont présents.

L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

Jeep® ELITE

Résolution n°1 : Championnat Jeep® ELITE du 20 janvier 2021 au 15 février 2021

Il est décidé que du 20 janvier 2021 au 15 février 2021 chaque équipe participe à 2 matches de championnat dont 1 obligatoirement à domicile à huis clos.

En cas d'acceptation de la résolution, seront joués en priorité les matches ayant fait l'objet d'un report depuis le début du championnat.

En cas de refus, la reprise des championnats est programmée à début mars 2021 sous réserve des conditions sanitaires décidées par le gouvernement et d'accueil du public.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres

Voix totales : 74

Voix exprimées : 64

Pour : 50 voix

Contre : 14 voix

Abstention : 10 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

PRO B

Résolution n°2 – Championnat Pro B du 20 janvier 2021 au 15 février 2021 (si réponse favorable à la résolution n°2)

Il est décidé que du 20 janvier 2021 au 15 février 2021 chaque équipe participe à 2 matches de championnat dont 1 obligatoirement à domicile à huis clos.

En cas d'acceptation de la résolution, seront joués en priorité les matches ayant fait l'objet d'un report depuis le début du championnat.

En cas de refus, la reprise des championnats est programmée à début mars 2021 sous réserve des conditions sanitaires décidées par le gouvernement et d'accueil du public.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres

Voix totales : 74

Voix exprimées : 67

Pour : 56 voix

Contre : 11 voix

Abstention : 5 voix

Non voté : 2 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

Résolution n°2 bis : Championnat Pro B du 20 janvier 2021 au 15 février 2021 (si réponse favorable à la résolution n°2)

Il est décidé que la période du 20 janvier 2021 au 15 février 2021 est également utilisée pour jouer un maximum de matches reportés depuis le début de la saison. Ces matches, qui seront disputés à huis-clos, permettront d'atteindre au minimum 7 journées complètes au 15 février.

- Le Président donne le résultat du vote :

Votants : 52 membres

Voix totales : 74

Voix exprimées : 67

Pour : 58 voix

Contre : 9 voix

Abstention : 5 voix

Non voté : 2 voix

La résolution est adoptée à la majorité des votants.

*



**Le Président
M. Alain BERAL**



**Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT**